

CONSEIL MUNICIPAL D'AVANCON COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 AOUT 2015-

Président : Monsieur Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Madame GIAIME Nathalie (voté à l'unanimité 10/10)

Etaient présents : Mmes BOISSERENQ Josiane, GIAIME Nathalie, QUEYREL Nicole Mrs ALFONSE Joachim, EYRAUD Joël, JACOB Stéphane, NICOLAS Laurent, ROUAULT Samuel et VALLON Joël.

Absent : Monsieur ASTRION Julien

Procuration : Monsieur DANY Guy donne son pouvoir à Madame GIAIME Nathalie.

La séance est ouverte à 20h30.

Le compte-rendu de séance du 19 juin 2015 est approuvé à l'unanimité 10/10

1 - ACHAT DE TERRAIN POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE :

Une délibération sera prise pour l'achat du terrain à monsieur et madame MILOU Bernard et Thérèse, pour l'agrandissement du cimetière à raison de 3euros le m2. Il sera précisé sur cette délibération une servitude de passage actée pour se rendre à la chapelle et le réservoir d'eau. (Surface 7020 m2 soit un montant de 21030 euros).

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

2 – DEMANDE DE LA SOCIETE DE CHASSE LA DIANE VANCOISE : DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE 3 MIRADORS DE BATTUE :

Courrier de la société de chasse la Diane Vançoise souhaitant l'autorisation de la commune afin d'installer 3 miradors sur des terrains communaux :

- 2 miradors au Frache
- 1 mirador au Claboutie

Après en avoir délibéré, la commune donne son accord pour l'installation de ces 3 miradors. **Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10).**

3 – REVETEMENT SUPPLEMENTAIRE 2EME TRANCHE ASSAINISSEMENT VILLAGE :

La surface après recollement des revêtements réalisés par la société COLAS est de 1675 m², ce qui correspond à une plus value de 290 m² soit 2175 euros HT. (Réalisation de revêtement pour deux rues au village)

Après en avoir délibéré, **voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)**

4- SyME 05 RACCORDEMENT ELECTRIQUE RESERVOIR DU SERRES :

Objet de la demande : mise en place d'un réacteur pour traitement de l'eau au réservoir du Serres (coût : 64 000 euros HT : soit 12 800 euros HT à la charge commune)

Après en avoir délibéré, vote en attente des garanties-efficacité pour ce système de réacteur. (Demande de documentation sur ce procédé et résultat d'analyse de l'eau justifiant la mise en place de ce réacteur)

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10).

5 – DEMANDE DE COMPTEUR FORAIN POUR LA FETE AU VILLAGE :

Suite au courrier de madame CESTER, demandant la possibilité d'installer un compteur forain (au niveau du parking), la commune a reçu un devis de l'EURL JMR ROBIN pour un montant de 1740 euros HT (soit 2088 euros TTC)

Après en avoir délibéré, la commune retient ce devis pour la pose de ce compteur.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

6 – RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR L' ANNEE 2015 : COORDONNATEUR COMMUNAL ET AGENT RECENSEUR :

Ce recensement se fera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.

Madame Rappelin Françoise sera coordonnateur communal.

La mairie recherche un agent recenseur pour effectuer cette mission. Pour tous renseignements s'adresser en Mairie.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

7- QUESTIONS DIVERSES :

- ONF : Signature du contrat d'objectif et de performance 2016-2020

Courriel de la SNUPFEN Solidaires National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel, de monsieur BERGER Philippe Secrétaire Général.

Il demande de délibérer pour soutenir l'action des personnels de l'ONF à l'aube de la signature d'un prochain contrat de plan et de menaces qui pèsent sur la forêt et les services rendus aux communes forestières.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10).

- Délimitation chemins du Serres et de Galabrun :

Demande d'un propriétaire, pour la délimitation du « **chemin du Serres** »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré demande à cette personne de justifier in situ l'emplacement du chemin communal du Serres.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

Un propriétaire du **chemin riverain « Galabrun »** demande l'intervention de la commune pour le débroussaillage de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de faire intervenir un géomètre pour délimiter le chemin « de Galabrun » avant le débroussaillage, (mise en place du chemin par un géomètre)

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

- Demande de monsieur et me LEANDRI pour la mise en place d'un gendarme couché route des Terriers :

Il a été décidé, dans un premier temps la pose de 2 panneaux interdisant la vitesse supérieure à 30 km/heure sur la route goudronnée qui traverse l'hameau de La Plaine.

Revers d'eau à l'entrée du chemin du Terrier : projet à l'étude.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

- **Déneigement Taburles 2015-2016 :**

La société ATS souhaitant arrêter le déneigement des chemins communaux, la commune d'Avançon recherche une personne pour le déneigement ainsi qu'une personne pour le gravillonnage des routes pour l'hiver 2015/2016.(quartier Taburles, Santons, Terre Droite et déchetterie).

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à la mairie d'Avançon.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

- **Torrent du Laus- Pont**

Suite programmée pour continuation des travaux

Voté à l'unanimité par les membres du conseil (10/10)

Fin de la séance 23h30